

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 4 mars 2026

Le mercredi 4 mars 2026 à 19h00, les membres du comité syndical du SERA se sont réunis dans la salle du SERA sous la présidence de M. Thierry DEROUBAIX, Président du syndicat, dûment convoqués le 27 février 2026.

Collège Assainissement : 32 délégués en exercice

Nombre de délégués présents : 21

Nombre de votants : 25

Présents : Abergement-de-Varey: M P DEYGOUT, M L. ROBERT ; Ambérieu-en-Bugey: M T. DEROUBAIX, M J. GUERRY, M J M. RIGAUD ; Ambronay: M F. BUFFET ; Ambutrix: - ; Bettant: M E. MAITRE, M G. ROUYER ; Château-Gaillard: M J P. THIBAUD, M E. VINCONNEAU ; Châtillon-La-Pallud: M P. VERNE ; Douvres: M C. LIMOUSIN ; M Y. PROVENT suppléant ; Oncieu: M D. JACQUEMIN ; Mme G. SOUZY ; Saint-Denis-en-Bugey: M P. COLLIGNON ; Saint-Jean-Le-Vieux: - ; Saint-Maurice-de-Rémens: - ; St Rambert-en-Bugey: M G. BOUCHON ; Torcieu: Mme E. BARBARIN, M G. VALERIOTI ; Vaux-en-Bugey: Mme F. RABILLOUD, M F. DESMARIS

Pouvoirs : St Rambert-en-Bugey: Mme J. CANARD à M G. BOUCHON - Ambronay: M B NASSIA à M F. BUFFET ; - Saint-Denis-en-Bugey: M G. CAGNIN à M P. COLLIGNON - Châtillon-La-Pallud: M P. VERNE à M D. LAMY

Excusés : M E. GAILLARD, M M. TISSOT-GUERRAZ, M S. MONNET, M C. BATAILLY, M D. DELOFFRE

Monsieur COLLIGNON a été désigné en qualité de secrétaire de séance

AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 ;

Vu l'état des résultats prévisionnels de l'exercice 2025 ;

Considérant que, dans l'attente du vote du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2025, il convient de procéder à la reprise anticipée des résultats afin d'assurer l'équilibre du budget primitif 2026 ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- 1- DE REPRENDRE de manière anticipée les résultats du budget Assainissement de l'exercice 2025, conformément à l'état annexé à la présente délibération
- 2- D'AFFECTER ces résultats comme suit :
 - Au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : 1 757 827.91 €
 - Au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 2 267 771.88 €
- 3- D'INSCRIRE ces montants au Budget Primitif 2026

Accusé de réception en préfecture
001-250101839-20260313-D-2026-006-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- 4- DE PRECISER que cette reprise anticipée fera l'objet d'une régularisation, le cas échéant, après l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2025, par une nouvelle délibération d'affectation des résultats ainsi que par une décision modificative destinée à procéder aux ajustements nécessaires.

Fait et délibéré le 04/03/2026

Thierry DEROUBAIX, Président



La présente délibération sera notifiée à Mme la Préfète de l'Ain. La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Accusé de réception en préfecture
001-250101839-20260313-D-2026-006-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025

1/ COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE

FONCTIONNEMENT	RECETTES	5 290 770,58 €
	DEPENSES	3 837 757,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	1 453 013,58 €

INVESTISSEMENT	RECETTES	6 375 786,73 €
	DEPENSES	4 829 087,88 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	1 546 698,85 €

2/ RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Résultat de clôture Année N-1 (2024)	Part affectée à l'investissement au 1068	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture du compte administratif
FONCTIONNEMENT	304 814,33 €	0,00 €	1 453 013,58 €	1 757 827,91 €
INVESTISSEMENT	721 073,03 €		1 546 698,85 €	2 267 771,88 €

3/ RESULTAT INVESTISSEMENT CORRIGÉ

Restes à réalisée en dépenses de l'exercice	963 620,87 €
Restes à réalisée en recettes de l'exercice	514 339,00 €
Solde des restes à réalisée de l'exercice	-449 281,87 €
Résultat d'investissement corrigé	1 818 490,01 €

4/ AFFECTATION DES RESULTATS

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (recette de fonctionnement)	1 757 827,91 €
Couverture du besoin de financement au compte 1068 : DI	0,00 €
Excédent d'investissement reporté au 001 (recette d'investissement)	2 267 771,88 €

Le 27/02/2026
Thierry DEROUBAIX, Président

Date
Comptable Public

